

LA SURVIVANCE N° 3 PAR DELA LA MORT...

par le Père Humbert BIONDI



Dans le second chant de la *Divine Comédie*, après les affres de l'« Enfer », Dante décrit de façon poétique et même riante, le « Purgatoire ».

Sur une jolie petite île, une montagne conique, le Mont Sacré, abrite à ses divers niveaux, comme sur des balcons, les âmes en voie de transformation spirituelle. Conseillées et guidées par des poètes, comme Virgile l'inspiré, et par des anges, les âmes, corps aériens ou spirituels, n'y font pas d'ombre malgré le soleil d'une certaine présence de Dieu. Le cadre enchanteur, qui domine la beauté des vallées, n'empêche pas les négligents et les coupables d'expier cruellement leur manque d'amour... Les plus grands noms consacrés par l'histoire se retrouvent nus, c'est-à-dire sans mérite, sans puissance ni gloire !

Orgueil, envie, colère, paresse, avarice et prodigalité, gourmandise, luxure, chacun des péchés capitaux a son étage, sa sphère et son type d'expiation. Malgré l'ambiance de bonne compagnie — on se côtoie entre célébrités du temps ou de la légende —, malgré le merveilleux lyrisme des vers, le vocabulaire ne doit pas nous tromper : « *gridi, sospiri, lagrime, foco, fiamme* » ne peuvent se traduire que par « *cris, soupirs, larmes, feu et flammes* ».

Certes, apparemment, les patients sont contents de leur sort qui les prépare à monter plus haut. Ils vivent dans l'espérance du Paradis et ils s'apprêtent à chanter le cantique de leur libération : « *Bienheureux ceux dont les fautes ont été guéries.* »

l'Amour.. comme un feu

Dante, aurait — dit-on — transcrit en vers immortels la morale et la théologie de saint Thomas d'Aquin. En fait, son Purgatoire reflète la pensée commune de l'Église chrétienne plus de deux siècles avant les dénégations des Réformateurs.

Depuis l'époque de Dante, en effet, c'est-à-dire celle des papes français d'Avignon, Jean XXII et Benoît XII, auteur de la dernière « constitution » papale sur l'au-delà en 1336, l'Église n'a pratiquement plus dogmatisé sur ces questions, sauf pour condamner Luther.

Et même, après que Léon X en 1520 ait affirmé contre lui l'existence du Purgatoire, le Concile de Trente, dans son décret de 1563 sur le Purgatoire recommandera aux prêtres, lorsque leurs ouailles sont « rustiques » (« rudes » en latin), de « *ne pas insister sur les questions disputées, trop difficiles ou trop subtiles, qui n'engendreraient pas la piété, et de s'interdire tout débat qui risquerait d'engendrer pure curiosité, superstition voire attrait sordide du gain* » !

Parmi la multitude des interrogations des théologiens et mystiques sur l'au-delà figure le débat sur la nature du « feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges », selon la formule de Jésus dans l'Évangile (Matthieu, chapitre 25, verset 4), dont les dernières utilisations par l'Église, dans une définition dogmatique, datent de 1351 et 1441.

Le Feu de l'au-delà, évidence des spirituels de tous les temps

Même pour qui ne connaîtrait pas dans les détails les diverses manières d'imaginer l'au-delà qu'exprimaient les textes sacrés des religions antérieures à la prédication chrétienne, le dénominateur commun de pratiquement toutes les traditions anciennes d'Occident comme d'Orient, c'est la rétribution du bien et du mal après la mort. Ce consensus quasi universel explique pourquoi les auteurs de la Bible n'ont pas éprouvé le besoin d'insister sur ces questions et encore moins de les justifier par des arguments. La nécessité d'une purification en ce monde et dans l'autre hante tous les spirituels : « *je suis pur, je suis pur, je suis pur !* » crie à Osiris le défunt du Livre des Morts.

De même intervient partout un agent purificateur imaginé comme un feu, feu réel ou métaphorique selon les traditions.

Si par exemple l'Évangile, dans la parabole de Lazare et du mauvais riche, mentionne au passage « le grand abîme » qui sépare le sein d'Abraham (le ciel) du « séjour de flammes » où mijote le riche, c'est que cette présentation imagée des réalités de l'au-delà correspondait à ce que tout un chacun admettait à cette époque dans le milieu palestinien. Aussi sommaires que soient les allusions bibliques à des peines purificatrices que doivent subir tous ceux qui traversent la mort pour entrer dans la Vie, elles correspondent non à des affirmations d'un dogme qu'il serait nécessaire d'enseigner, mais à des évidences, à un vécu spirituel, qu'il serait superflu de devoir rappeler. De ce point de vue, Luther avait raison d'affirmer que le Purgatoire ne pouvait être prouvé par les Écritures ! Encore une fois l'idée et l'expérience sont tellement plus

anciennes et universelles que les Écritures juives et chrétiennes. Elles n'y ont rien ajouté car sans doute leur mission était de révéler l'Amour, et l'Amour comme un Feu, nous allons y revenir.

De la même façon, la Bible ne traite pas explicitement la question de la communication dans la prière et de l'intercession entre les vivants de la terre et les super-vivants de l'au-delà, ce que le Credo des Apôtres appelle « la communion des saints ». C'est pourtant l'évidence spirituelle de toutes les religions anciennes ou non qui ont pratiqué et pratiquent encore le culte des ancêtres et qui enterrent leurs morts. Certes les textes sacrés en parlent comme d'un vécu pratique sans en faire vraiment la théorie. Mais si une Église autrefois ou maintenant arguait de cette discrétion des Écritures pour considérer les rites et prières autour des morts, la fidélité au souvenir des morts et la communion spirituelle avec eux, comme des éléments dépassés d'une croyance populaire voire comme superstition spirite, elle rétrograderait dans la tradition humaine et même humaniste, elle se couperait littéralement des racines mêmes de la religion. Elle serait tout autant disqualifiée par rapport à la solidarité humaine que si elle n'avait jamais partagé ses avoirs entre les misérables de ce monde ou n'avait jamais entrepris de les libérer, socialement et politiquement peut-être, mais surtout et aussi spirituellement.

Le Purgatoire des âmes

En parcourant les textes des grands penseurs, évêques ou non et quelquefois martyrs de l'Église primitive, on perçoit d'abord l'extrême importance pour eux des problèmes de l'au-delà. Certes, à travers les premiers siècles, les idées sur la purification des âmes évoluent, la nature du Feu qu'elles éprouvent se précise, mais *il ne se trouve pas un seul auteur pour refuser l'existence du feu purificateur.*

Certains comme Origène († 254) affirment, à la suite de Platon, que toutes les âmes doivent passer par le « Baptême du Feu ». Saint Paul, il est vrai, avait déjà dit qu'elles seraient « sauvées comme au travers d'un feu ».

Hilaire, Zénon précisent qu'en ce baptême de Feu consiste le jugement particulier.

Pour Ambroise († 397), reprenant Tertullien († vers 222), les prières pour les morts facilitent leur purification et surtout accélèrent la survenue de leur « première résurrection », c'est-à-dire la métamorphose du corps physique en corps spirituel. Il est sûr du salut de tous les fidèles. Il ajoute que les saints passent sans douleur à travers le Feu du jugement particulier, tandis que seuls les non-chrétiens risquent le feu de l'enfer !

LES PEINES « PURGATORIELLES »

Vatican II se montre d'une exemplaire sobriété sur le Purgatoire. Il n'en parle que dans la *Constitution sur l'Église*, à propos de la « communion des saints », et pour affirmer simplement que « l'Église qui chemine sur la terre a entouré de beaucoup de piété la mémoire des défunts dès les premiers temps du christianisme en offrant pour eux ses suffrages, car la pensée de prier pour les morts, afin qu'ils soient délivrés de leurs péchés, est une pensée sainte et pieuse (2 Mac. 12, 45) ».

Vatican II ne fait que reprendre à son compte la discrétion du Concile de Trente. Celui-ci rappelait d'abord la foi de l'Église catholique :

« Il y a un purgatoire, et les âmes qui y sont retenues sont aidées par les intercessions des fidèles et surtout par le sacrifice propitiatoire de l'autel ».

Alors, de grâce, fini d'un purgatoire tout feu tout flammes, fini des apparitions sulfureuses de visionnaires !... Récemment, la télévision nous montrait, quelque part en Irlande, l'entrée de ce lieu souterrain... Humour ? naïveté ? ironie ?... Il est sûr que, par perte de bon sens, défiguration de Dieu et oubli du Concile de Trente, on avait par trop abusé du jeu de « fais-moi peur ».

« Purgatoire » fut jusqu'au XII^e siècle, un adjectif, comme satisfactoire, expiatoire ou propitiatoire. On parlait de « peines purgatoires », c'est-à-dire de peines qui purifient. Ce fut une faute plus que grammaticale que d'en faire un substantif — « le purgatoire » — car alors, au lieu de désigner une « qualité » de ces peines, ce mot, dans l'esprit de la plupart de ses utilisateurs simplistes, désigna une substance, une chose, un lieu, une prison, un feu, une durée de jours et d'années réglée par la rotation de la terre sur elle-même et autour du soleil. Autant d'erreurs !

Pédagogiquement, ce mot est donc malheureux. Levons notre verre à qui en trouvera un meilleur... Il est vrai que c'est encore pis en allemand, où l'on appelle cette situation « Fegfeuer » : feu purifiant. C'est nous-mêmes qu'il faut purifier de ces images, pour nous en tenir à l'injonction trop méconnue des Pères de Trente : ne pas répandre sur ce sujet des choses incertaines. Or, à peu près tout ce qu'on en dit ou écrit est incertain !

Replaçons donc honnêtement le mystère des peines purgatoires dans le Mystère central et universel du christianisme : le Mystère pascal de la mort et de la Résurrection de Jésus Christ, et disons :

Si, à l'heure de notre Passage au-delà, la pénitence sous toutes ses formes — telle une cure de désintoxication — n'a pas totalement éliminé les résistances à cette vie du Christ en moi, s'il subsiste des égoïsmes, que le Christ ne peut faire siens, il faut que la purification s'achève. Et qu'elle s'achève, non par un coup de baguette magique, mais de l'intérieur, car il s'agira pour moi de **mûrir un amour**, donc une liberté.

Le mot « amour », une nouvelle fois, dit tout. « Mûrir un amour », cela demande du temps. Or l'amour est impatient, il souffre d'attendre. « Vivement que je meure et sois avec le Christ », disait saint Paul. Et Thérèse d'Avila, entendant sonner l'heure : « Ah ! Une heure de moins à rester séparée de Jésus ! »

Judas Maccabée ayant fait parmi ses hommes une collecte d'environ deux mille drachmes, il l'envoya à Jérusalem, afin qu'on offrit un sacrifice pour le péché : très belle et noble action inspirée par la pensée de la résurrection ! Car, s'il n'avait pas espéré que ceux qui étaient tombés ressusciteraient, il eût été superflu et ridicule de prier pour des morts... C'est pourquoi il fit sacrifice expiatoire pour les morts, afin qu'ils fussent délivrés de leurs péchés. (2 Mac 12, 43-45).

Cette page de l'ouvrage du Père Rey Mermet « CROIRE » — Pour une redécouverte de la Foi — permet d'en juger l'originalité et la libre variété de l'information. Nous remercions les Editions Droguet-Ardant de nous avoir permis de la reproduire.

Ignorez-vous que nous tous, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ? Nous avons donc été mis au tombeau avec lui par le baptême [qui nous plonge] en la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité d'entre les morts par la gloire du Père, nous aussi nous en soyons nous aussi une vie nouvelle. Car, si nous sommes devenus un avec lui par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une semblable résurrection. (Rom 6, 3-7).

« Purgatoire », c'est-à-dire ?

Les peines purgatoires, un amour au creuset

Pour saint Augustin († 430), qui a été marqué, avant sa conversion, par les conceptions du paganisme et en a conservé des réminiscences, la purification se passe dans l'Hadès, entre la mort et la résurrection finale. Le feu c'est celui des souffrances et des tentations dès cette vie et se poursuit dans l'autre.

Pour Grégoire de Nysse († 395), le feu c'est l'épreuve au niveau de la conscience : le détachement de la mémoire des souvenirs coupables, comme une sorte d'arrachement au moi terrestre.

Seul le pape Grégoire le Grand († 604) parle d'un feu corporel, c'est-à-dire physique, car il cherche à expliquer comment un esprit peut être torturé par un feu matériel. Encore s'agit-il du feu de l'enfer, après la résurrection.

On le voit, par ces deux derniers exemples, c'est par analogie avec le feu de l'enfer qu'ont été exprimées les vues les plus réalistes sur le feu du Purgatoire. Les Pères de l'Église, les théologiens et les mystiques à leur suite, en approfondiront la *réalité psychologique*.

Les Flammes du Purgatoire

Dans l'épreuve par le feu, ses flammes pourront être dites « réelles ». Au siècle de la psychosomatique, nous savons en effet que le psychologique peut être perçu comme plus personnellement et intimement vrai que le corporel et le physique. Le feu sera estimé plus ou moins métaphorique selon que l'on en discute théoriquement ou qu'on vit l'état d'âme purgatorial, plus brûlant qu'un feu pour les scories du « moi ». Au travers de cette violence qu'est la dépossession de soi, condition fondamentale de la communication de l'amour, on accédera au salut, à la conscience du Soi divin, à la forme divine, à l'Absolu divin présent en l'Homme à son insu. C'est toute la doctrine des mystiques de l'Orient comme de l'Occident.

Dans la « Vive flamme d'Amour » de saint Jean de la Croix, « le feu qui s'unit à l'âme pour la glorifier et celui qui l'envahit d'abord pour la purifier, ne sont qu'un seul et même feu d'Amour (Vive Flamme 3¹⁹) ».

Pour lui, le feu qui opère dans les âmes captives cette purification, qui les introduit à la Connaissance, leur communique la Joie, c'est l'action du Très-Haut, c'est l'Esprit-Saint lui-même. Qui oserait encore dire qu'il s'agisse d'un feu « matériel » ?

Comme le voit Dante dans le Purgatoire et le Paradis, de cercle en cercle, de sphère en sphère, selon leur niveau de gravitation dans l'amour, les élus se regroupent au même degré de transparence à la Lumière divine. Au cœur de l'homme, comme en un creuset d'amour, la soif

d'union dévore et consume tout ce qui s'y oppose. Le feu attaque et volatilise les opacités de l'âme avec une violence proportionnée à l'intensité de l'amour. Par une transmutation de notre être qui s'accélère de ce qu'il peut sacrifier dans l'holocauste, comme en une alchimie mystique, du feu naîtra l'OR PUR. Par le Feu, l'Homme se sera métamorphosé en Dieu.

Les révélations particulières

Pour le pape saint Grégoire le Grand, les manifestations des âmes des défunts, saints ou non, et les récits qu'ils rapportent contribuent à l'élucidation des aspects encore obscurs de la doctrine du Purgatoire. L'Église cependant n'a jamais considéré les contenus de ces « révélations particulières », si lumineuses soient-elles, comme des sources d'enseignements comparables à la Bible. Elle laisse les spirituels transmettre leurs messages selon leur inspiration. Les manifestations diverses de l'au-delà ne sont jamais introduites dans l'explicitation officielle des dogmes. Les apparitions, les faits mystiques, les miracles sont des faits plus tolérés qu'encouragés. Même les interventions de la Vierge Marie à Lourdes ou ailleurs ne deviennent jamais certitude de foi. Les révélations particulières suscitent des avis partagés ou, comme disent les théologiens, des opinions libres qui s'expriment ou se taisent selon les caprices des modes spirituelles. A leur sujet, l'Église ne se compromet pas volontiers. Même si le pape Jean-Paul I^{er} avait eu le désir de se rendre à Turin pour l'ostension solennelle du Suaire du Christ, cette visite, que la mort a empêchée, n'aurait pas eu le caractère d'une reconnaissance officielle.

Cette discrétion dont l'Église entoure certaines réalités pourtant spirituelles irrite quelques croyants. L'attitude contraire en scandaliserait d'autres. L'Église, par exemple, n'a jamais eu à prendre parti sur la réalité et la signification des livres et objets marqués par le feu physique ou métaphorique des âmes du Purgatoire. Mais l'Église romaine et l'Église orthodoxe pratiquent pour elles la prière d'intercession. La « Communion des Saints » est un article du Credo. Le pape Paul VI lui-même déplorait pourtant que cette réalité de la foi n'ait pas davantage été explicitée.

Doivent également être considérés comme révélations particulières, bien qu'extrêmement abondants, les témoignages sur l'au-delà figurant dans la vie des saints. De même, le *Manuscrit du Purgatoire*, les *Lettres de Pierre*, de *Roland de Jouvenel* et autres, malgré leur richesse d'information et peut-être à cause des aperçus inattendus qu'ils proposent sur les réalités spirituelles, n'ont également pour l'Église que ce même caractère privé.

Le peu d'empressement des Églises à accueillir les révélations sur le Purgatoire et l'au-delà s'explique aussi par les idées théologiques qu'elles expriment. A contre-courant de l'insistance de ce dernier demi-siècle sur l'Homme-Jésus, l'élan de l'âme ne s'y enflamme pas par amour de la « personnalité humaine » du Christ, mais pour sa grandeur divine, pour son unité avec Dieu. Les dévotions à l'Eucharistie, au Sacré-Cœur, au Christ-Roi y sont expliquées comme permettant de participer à la substance divine, à l'amour intra-trinitaire, au Christ cosmique, c'est-à-dire au Verbe créateur, manifestation, Parole, Image de Dieu, mais dans l'unité divine.

Finalement, comme à propos du « Christ toujours plus grand » de Teilhard de Chardin, on se rend étrangement compte que, au travers du vocabulaire chrétien de ces révélations particulières, dans l'autre monde se réalise un œcuménisme inouï : l'imagerie religieuse n'y est plus de mise. Seule importe et se manifeste l'unique Réa-

lité divine que pourrait aussi bien reconnaître et adorer un brahmane ! Ainsi ces révélations, « particulières » par leurs contenus autrement toniques que certaines pages plus « officielles » des Églises, nous enseignent la relativité des qualificatifs en matière de profondeur religieuse. L'idée que, comme l'univers, l'homme est un être évolutif, métamorphosable, qui connaîtra des phases, des transformations avant de paraître, transfiguré dans la gloire, telle que l'expriment les révélations particulières, dépasse peut-être un peu la doctrine du Purgatoire classique. Elle n'en supprime pas non plus tous les mystères.

Saints ou non, en Purgatoire ou ailleurs, selon les noms dont l'imagination religieuse affuble ces états d'âme des êtres par-delà leur mort, de tous les peuples et de toutes les religions, *ils sont parvenus au moment de contempler ce qu'ils ont espéré*. Grâce à eux, peut-être, et à leurs témoignages, nous pouvons mieux comprendre et accueillir en nous le Feu de l'Amour.

Père Humbert BIONDI

RETRIBUTION FINALE ET RESURRECTION

Or donc, le pauvre mourut et fut emporté par les anges dans le sein d'Abraham. Le riche aussi mourut, et on l'enterra. Dans l'Hadès, en proie à des tortures, il lève les yeux et voit de loin Abraham et Lazare en son sein.

(Luc 16, 22-23).

Il est vrai que la parabole de Lazare et du Riche suppose une séparation des justes et des pécheurs dès leur mort et avant la fin du monde (puisque les frères du Riche sont encore vivants). Il est vrai aussi que le larron repentant sera en Paradis, avec le Christ, le jour même de sa mort en croix. Tout le monde croit donc, dès les premiers temps de l'Église, au moins à un commencement de rétribution avant le Jugement final. Mais jusqu'au IV^e siècle on considère habituellement que la rétribution éternelle et plénière est différée à la Résurrection générale. Saint Ambroise († 397), docteur de l'Église, écrit encore : « Tous les morts restent dans l'Hadès jusqu'au Jugement dernier ; les uns attendent le châtement, les autres la gloire et l'honneur » (*De bono mortis*, X, 47). On ne les met pas dans le même « sac », si j'ose dire : comme dans la parabole, « un grand abîme sépare » le Riche de Lazare ; mais « le sein d'Abraham », le « lieu de fraîcheur, de lumière et de paix », ce n'est pas encore le Ciel.

L'idée que la sanction définitive — sauvé ou damné — est déterminée pour chacun à l'heure de sa mort s'amorce chez saint Augustin († 430), s'affirme chez saint Grégoire le Grand († 604) et s'accrédite au point que, d'après saint Thomas d'Aquin († 1274), « sa négation doit être taxée d'hérésie » (Qu 69, art. 2).

Eh bien, n'en déplaise à saint Thomas, cinquante ans plus tard, le pape Jean XXII († 1334) — vous avez bien lu : le pape — prêchera sans répit qu'il n'y a de Ciel ou d'enfer pour personne avant la Résurrection des corps...

« Avant la résurrection des corps, les âmes séparées ne possèdent pas la vie éternelle, ni la béatitude, proprement dite, ni la vision béatifique. Ni les damnés, ni les démons ne sont actuellement en enfer ; ils n'y seront envoyés qu'à la fin du monde, après le jugement dernier. »

(le pape Jean XXII)

Cette page de l'ouvrage du Père Rey Mermet « CROIRE » - Pour une redécouverte de la Foi - permet d'en juger l'originalité et la libre variété de l'information. Nous remercions les Editions Droguet-Ardant de nous avoir permis de la reproduire.

RETRIBUTION FINALE ET RESURRECTION

Cette page de l'ouvrage du Père Rey Mermet «CROIRE» - Pour une redécouverte de la Foi - permet d'en juger l'originalité et la libre variété de l'information. Nous remercions les Editions Droguet-Ardant de nous avoir permis de la reproduire.

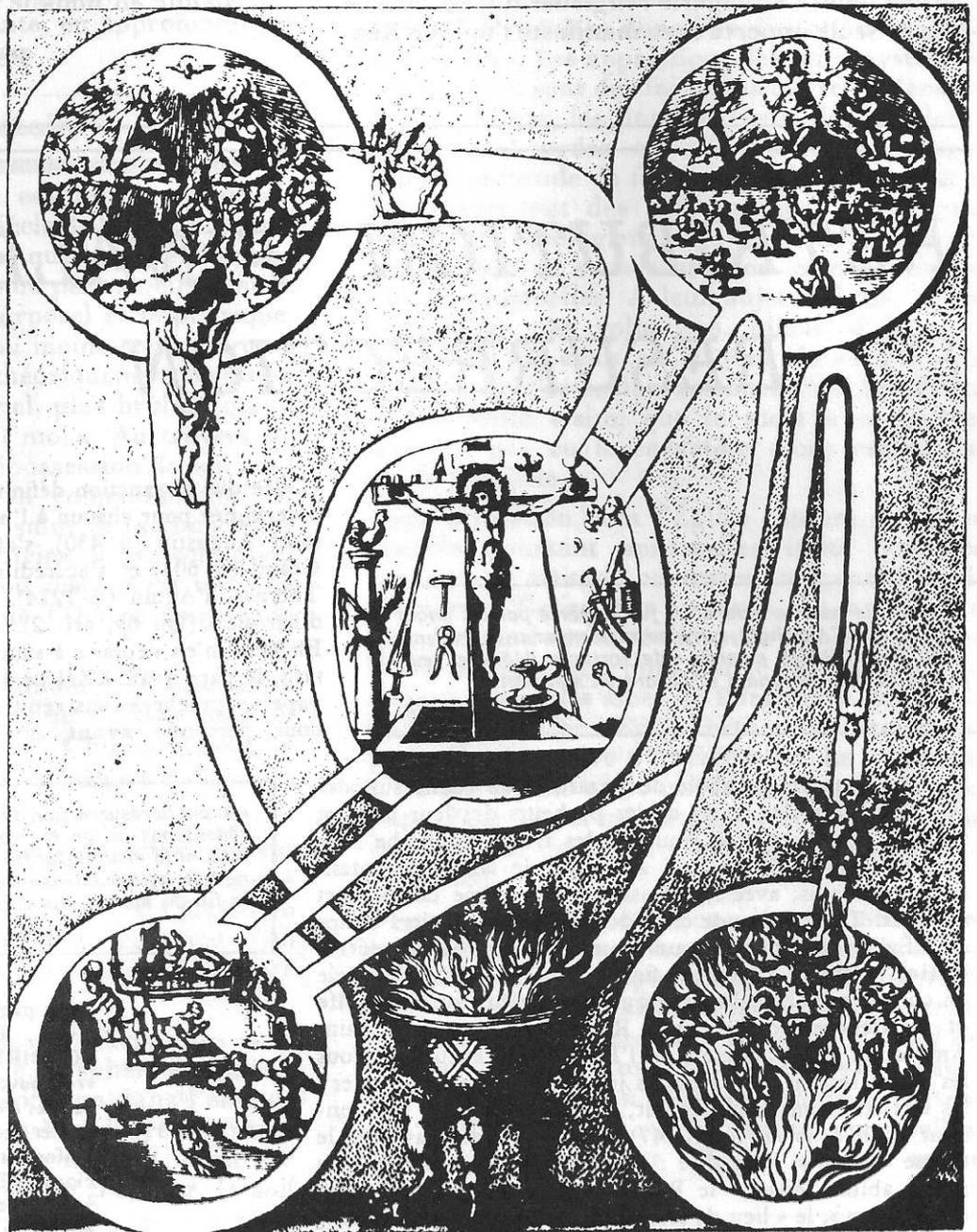
Émotion chez les doctes ! La Sorbonne proteste, les docteurs allemands contestent, une assemblée d'évêques et de maîtres en théologie condamne le pape, — rien que ça ! Tant et si bien que, sur son lit de mort, le pape se rétracte, mais avec une restriction qui aujourd'hui nous intéresse fort : « Nous confessons et croyons que les âmes, séparées des corps et pleinement purifiées, sont au Ciel..., et qu'elles voient Dieu face à face, autant que le comportent la condition et l'état de l'âme séparée ». Il présentait là un énorme problème qu'aborde la théologie actuelle et que nous tenterons de traiter à propos de « la résurrection des corps ».

Son successeur Benoît XII apaisa la tempête — mais le contredisait-il ? — en définissant infailliblement que l'âme purifiée n'attend pas la Résurrection et le Jugement général pour jouir du Ciel, ni le pécheur pour descendre en enfer (Denzinger). Le jugement particulier, n'est pas affirmé directement, mais la sanction immédiate qui, elle, est de foi, suppose implicitement une illumination bouleversante et sans appel.

Nous retrouvons ces mêmes sous-entendus, encore en cours au XVIII^e siècle, dans la gravure ci-contre (Collection MAS). Les « itinéraires » de l'au-delà partent de la mort (en bas à gauche) : par les mérites du Christ (au centre), on atteint la Résurrection (en haut à droite). Après quoi, selon son niveau spirituel, le ressuscité passe au Ciel (voie horizontale de droite à gauche), soit directement (voie horizontale de droite à gauche), soit indirectement au travers du Purgatoire.

Pour le dessinateur, les damnés n'ont pas besoin de ressusciter...

Le Ciel et le Purgatoire n'existeraient donc qu'après la Résurrection. Mais les théologiens modernes inclinent à penser que la Résurrection est plus ou moins immédiate après la mort... Nous en reparlerons dans un prochain numéro.



MORT ET RESURRECTION

LA prédication chrétienne a toujours présenté Jésus en Croix comme l'idéal de l'oblativité : le Christ donne finalement sa vie (1) après avoir abandonné tout ce qu'il possédait (2) : sa réputation de prophète et de thaumaturge, ses amis, sa tunique, etc. et même sa Mère qu'il donne à Jean.

A-t-il sacrifié aussi son être profond? Des théologiens considérables ont estimé que pendant son agonie, le Christ a souffert seul en état de kénose, de vide spirituel, sans avoir conscience de sa divinité, comme s'il était « abandonné par le Père » (Mon Père, pourquoi m'as-tu abandonné?).

Cette phrase, début du Psaume 21 (22 dans la Bible juive) est en réalité le premier vers du texte qui raconte, plusieurs siècles, à l'avance, la Passion du Messie et qui s'achève en chant de triomphe :

« Et moi, je suis nu (2), sans aspect humain,
Raillé des gens, rejeté par le peuple.
Tous ceux qui me voient me bafouent.
Ils ricanent et hochent la tête :
Il comptait sur le Seigneur : qu'il le délivre !
Qu'il le sauve : puisqu'il était son ami.
Tous mes membres se disloquent.
... Ils m'ont percé les mains et les pieds.
Je peux compter tous mes os.
Ils me voient, ils me dévisagent.
Ils partagent entre eux mes habits.
Ils tirent au sort mes vêtements... »

Le Psaume se termine par un chant de triomphe

... tu m'as répondu !
Je proclamerai ton nom parmi mes frères.
Tu seras ma louange dans la grande assemblée...
La terre entière se souviendra
et reviendra vers le Seigneur...
Et moi je vivrai pour lui : ma descendance le servira.
On annoncera le Seigneur à la génération à venir... »

Cette Vie après la vie, cette gloire annoncée malgré la mort, cette **résurrection** est objet d'espérance pour quiconque croit à l'au-delà, quelle que soit la façon dont il nomme la **Réalité** divine, quelle que soit sa religion.

Le Christ est le symbole de la Vie victorieuse de la Mort.

(1) Saint Luc dit : « Père, entre tes mains je remets mon esprit », son « esprit » (Pneuma : c'est-à-dire la partie immortelle de son être humain, son moi profond, et même pour le Christ, son moi divin) et non son âme (Psyché : mot qui désignerait son activité mentale humaine, son psychisme, sa conscience).

On voit combien les mots *âme* et *esprit* sont difficiles à définir l'un par rapport à l'autre.

Esprit, c'est tout l'être vu du point de vue de Dieu.

Âme, c'est l'être spécifiquement humain, son psychisme dans le langage de l'Homme.

(2) La nudité est le symbole de la dépossession de l'ego...

Cette démission du moi humain, de l'ego tragi-comique, personnage qui joue notre vie, est la condition première de la prise de conscience du Moi divin en nous, le Soi de l'Orient ou de Carl Jung.

Jésus, en tant qu'homme, n'a pas de « Personne » humaine. C'est la Personne divine du Verbe qui assume son corps et son âme d'homme. Pour tout Homme, Dieu est le SUJET de son Être et non un OBJET que ses efforts pourraient attraper.



Ces dossiers qui suggèrent la RÉINCARNATION

le Dr Ian Stevenson

Directeur
du Département de Parapsychologie
à l'Université de Virginie (U.S.A.)

Le professeur Stevenson, depuis plus de vingt ans, a étudié plus de 1700 « cas suggérant la réincarnation ».

En vrai scientifique, il s'est livré à tous les contrôles possibles (sauf ceux des thèmes astrologiques des réincarnés) et apporte avec prudence l'idée que la réincarnation est pour lui la seule « explication plausible » des phénomènes qu'il a constatés. Il refuse le recours à la possession, au parasitage des vivants par des désincarnés parce que ce ne serait qu'une « hypothèse pour remplacer une hypothèse », celle de la réincarnation.

Le professeur, dans un résumé critique au Congrès du Paranormal de novembre 1978 à Bruxelles, donnera la mesure de son savoir et de son discernement.

En deux séances, dont une de présentation de nombreuses diapositives de cicatrices et marques des réincarnés, il synthétisera sa longue recherche en quelques cas types. Quand un enfant parle de ce qu'il prétend avoir fait ailleurs sous un autre nom, dès les premiers mots qu'il balbutie, en mimant ce qu'il ne sait pas encore dire, il est difficile de ne pas être perplexe.

Pour certains cas, Stevenson et ses équipes ont contrôlé les identités antérieures avant que la famille du réincarné ait pu le faire, vérifiant jusqu'à dix-neuf témoins pour une seule personne. Lorsque sur l'écran paraît la carte du monde avec la densité relative des présences des réincarnés contrôlés par ses soins, l'auditoire constate que dans tous les pays se renouvelle le phénomène, non seulement en Orient ou chez les Druzes où la religion s'accorde avec l'idée de la réincarnation, mais au Liban, en Turquie, en Amérique : au Labrador, au Canada... et aussi en Afrique et en Europe.

Comme une proportion notable (de 33 à 70 % selon les régions) de ces réincarnés ont péri, dans leur existence antérieure, de mort violente,

- Le nombre des morts violentes dans les vies remémorées varie selon les régions : 25 % chez certaines tribus d'Amérique du Nord contre 80 % chez les Turcs et les Druzes du Liban. De même les changements de sexe d'une vie à l'autre : 5 % en Inde contre 20 % en Birmanie. Mais dans toutes les cultures, l'âge où l'enfant commence à parler d'une vie antérieure est constant (vers deux ou trois ans) tout comme celui où il cesse d'en parler spontanément (vers cinq ou six ans environ).

il est relativement possible de retrouver les rapports médicaux d'autopsie pour vérifier la coïncidence des cicatrices. Parfois le contrôle médical révèle au réincarné la présence sur son corps de cicatrices auxquelles il n'avait jamais pris garde.

La méthode d'investigation et de contrôle du professeur Stevenson semble irréfutable. En particulier, en comparant les attraites et répulsions (connus des témoins) avant et après la réincarnation du sujet, on constate la conservation des « phobies ou philies », des habitudes, etc.

Dans les questions très nombreuses auxquelles il répond, il précisera dans son débat avec le professeur Bender qu'il peut y avoir une sorte de clairvoyance vers le passé, une rétrocognition — comme dit Bender — sorte de mémoire captée et conservée... en quoi consiste précisément la survie de cette réalité énergétique que nous appelons l'âme et qui se réinvestit dans l'expérience humaine.

Fidèle à sa rigueur scientifique, Stevenson conclut : « Je sais qu'aucun cas n'est incontestable, mais trouvez-moi d'autres explications... le plus facile serait d'accepter l'idée de la réincarnation. »